

## La Spécialité « Sports Combinés » à l'UFR STAPS de Montpellier ...

... une spécialité particulièrement appropriée pour qui veut devenir professeur d'EPS

Spécificité de l'UFR STAPS de Montpellier, la spécialité « Sports Combinés » s'adresse à des étudiant(e)s qui :

=> s'engagent dans les études en STAPS pour **devenir professeur d'EPS**, avec un niveau scolaire suffisant pour envisager une poursuite des études à « Bac + 5 » (Master MEEF-EPS) ;

=> possèdent un bon « niveau sportif » dans une ou plusieurs activités physiques sportives ou artistiques (APSA) - lesquelles n'appartiennent pas forcément à la liste des sports combinés (\*) – ou encore un haut niveau de performance dans une spécialité sportive.

La spécialité « Sports Combinés » regroupe ainsi, dès la première année de formation, des étudiant(e)s qui, sans avoir la même activité physique de prédilection, possèdent un bon niveau général de pratique physique sportive ou artistique et partagent le même projet professionnel en disposant des prérequis nécessaires pour le mener à bien. De telles conditions sont propices à l'instauration d'une puissante dynamique de groupe et de travail, particulièrement favorable à la **réussite universitaire**.

Cette spécialité combine **4 APSA (\*)** qui sont toutes inscrites au programme du **Capeps**. Elle propose ainsi une pratique polyvalente. Pour autant, cette polyvalence reste limitée et s'accompagne d'un réel niveau d'exigence dans les différentes APSA.

Les étudiant(e)s de la spécialité « Sports Combinés » suivent une **formation** de « théorie et pratique des APSA » **comparable à celle des autres spécialités sportives**. Le stage de 1<sup>ère</sup> année de Licence est donc effectué dans un club ou structure sportive au choix de l'étudiant(e) et, en conséquence, si tel est son souhait, dans sa discipline sportive de prédilection (qui peut être différente de celles pratiquées en « Sports Combinés »).

La spécialité « Sports Combinés » articule ainsi **acquisition de connaissances théoriques et de compétences pratiques en sport** dans le cadre d'un enseignement universitaire de tronc commun, et **adaptation dès la 1<sup>ère</sup> année de Licence aux exigences du Capeps** dans le cadre d'une orientation professionnelle partagée.

La spécialité « Sports Combinés » est encadrée par une équipe pédagogique réduite constituée de **professeurs spécialistes des sports programmés et de l'enseignement en EPS**, qui interviennent en Licence EM, en Master MEEF-EPS et qui assurent les cours de préparation au Capeps.

Pour toute demande d'information complémentaire : [alain.soler@umontpellier.fr](mailto:alain.soler@umontpellier.fr)

(\*) Badminton, Athlétisme, Danse et Course d'Orientation.